



# LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



## BUREAU DIRECTEUR

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SAMEDI 24 Octobre 2020

*En Visioconférence*

---

Présidence : **Monsieur Jean-Claude COUAILLES**

Présents : Membres indépendants :  
**Messieurs Francis ANDREU - Christophe BOURDIN**

Présidents de district :  
**Messieurs Francis ANJOLRAS - Raphaël CARRUS - René LATAPIE**

Participant : **Messieurs Nicolas COUDENC (Cabinet Acteva) - Damien LEDENTU**

Excusés : **Madame Huguette UHLMANN**  
**Messieurs Michel CHARRANÇON – Jean-Marc SENTEIN - Olivier DAURIOS-  
Christophe GENIEZ**

---

#### ***Ouverture de la Séance à 9h30***

Les membres ont un dossier avec le détail du compte de résultat (comptes 6 et 7 : balance générale).

Avant de débiter ce Bureau Directeur, le Président de la LFO souhaite avoir une pensée pour Messieurs Henri NOEL (membre du Comité Directeur de la LFO) et Bruno MARTINI (Ancien gardien de but du MHSC, international à 31 reprises et Directeur Adjoint du Centre de Formation du MHSC) qui viennent de nous quitter brutalement. Au nom de la Ligue et de son Comité Directeur, le Président de la LFO adresse à leurs familles ainsi qu'à leurs proches ses sincères condoléances. Une minute de recueillement sera observée en leurs mémoires sur toutes les rencontres régionales.

Le Président de la LFO expose aux membres du Bureau Directeur le contenu de cet ordre du jour avec notamment la présentation des comptes de la Ligue de Football d'Occitanie. Il donne la parole à Monsieur Nicolas COUDENC du cabinet comptable Acteva.

### Bilan et Compte de Résultat 2019/2020

Monsieur Nicolas COUDENC présente aux membres à l'appui d'un power-point les principaux indicateurs financiers du compte de résultat 2019/2020. Ce compte de résultat présente un résultat excédentaire de 10 248 € (2 695 € pour l'exercice N-1). Une analyse de l'activité est projetée, détail des produits d'activité, des subventions, et des achats et charges externes.

Des explications détaillées sont données sur le compte de charges de personnel (analyse détaillée de la variation de la masse salariale)

Le Trésorier Général souligne les efforts réalisés dans-tous les postes de charges.

Monsieur le Président de la LFO intervient pour féliciter tous les bénévoles ayant permis d'avoir pu réaliser des économies non négligeables qui devraient être appréciées par les clubs à leurs justes valeurs.

Monsieur COUDENC présente comparativement les bilans au 30/06/2019 et au 30/06/2020 en donnant des explications aux membres du bureau.

Il insiste bien sur le fait qu'il s'agit d'une photographie à l'instant T c'est-à-dire au 30.06.2020 et qu'entre-temps la situation financière à forcément évoluée.

Monsieur le Président de la LFO soumet aux membres du Bureau la présentation des comptes et du compte du résultat qui seront présentés au Comité Directeur de ce samedi 31 octobre.

- POUR : 6
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

*Le compte de résultat 2019-2020 est adoptée à l'unanimité des membres présents. Remerciements du Président.*

### AFFECTATION SUBVENTION CRF

Monsieur le Président de la LFO propose aux membres du Bureau Directeur que la subvention versée la saison dernière par la Fédération Française de Football pour un montant de 50 k€ soit affectée directement au Centre Régional du Football.

Lors du Comité Directeur ce transfert sera voté avant la présentation du compte de résultat car celui est déjà pris en compte.

Monsieur le Président de la LFO soumet aux membres du Bureau le transfert de la subvention au CRF qui sera présenté au Comité Directeur de ce samedi 31 octobre.

- POUR : 6
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

*Cette proposition d'affectation au CRF est adoptée à l'unanimité. Remerciements du Président.*

## **PARTICIPATION FINANCIERE DE LA LFO POUR LA COMPETITION U18F**

Le Président de la LFO présente le dossier en disant que certains clubs revendiquaient une participation financière de la Ligue de Football d'Occitanie étant donné qu'il y avait qu'une poule unique dans cette compétition.

Le Bureau Directeur doit faire une proposition, en accordant par exemple une somme forfaitaire pour le déplacement des équipes, sachant qu'au dernier Comité Directeur il avait été demandé que cette somme tienne compte des distances kilométriques.

Le Président de la LFO donne la parole au Trésorier Général.

Monsieur le Trésorier Général présente les grandes lignes de ce dossier en précisant donc qu'il s'agit d'une poule unique de 12 clubs (accession en fin de saison en U19 FFF National). Il évoque une disparité au niveau des distances parcourues (les clubs effectuant 1600 kms au minimum et 2400 kms au maximum).

Il constate que la péréquation n'a que peu d'effet dans ces cas-là, compte tenu de la longueur des déplacements et de leurs coûts.

Monsieur CARRUS évoque la possibilité d'utiliser une somme prévue initialement dans les conventions d'objectifs et fléchée sur une ligne structuration des Clubs.

Après quelques échanges, il est acté par les membres du bureau que si c'est possible, une enveloppe de 12 k€ sera dégagée sur les contrats d'objectifs et sera distribuée au prorata des kilomètres parcourus par les clubs (0.50 € du Kilomètre)

Monsieur le Président de la LFO soumet aux membres du Bureau cette proposition qui sera présentée au Comité Directeur de ce samedi 31 octobre.

- POUR : 6
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

*Cette proposition financière est adoptée à l'unanimité.*

## VOLET ADMINISTRATIF

---

Suite à la réception, pendant la réunion, d'un arrêté préfectoral du Département du Tarn spécifiant la fermeture de toutes les installations sportives, le Président du District concerné présent à la réunion et le Président de la Ligue regrettent l'immédiateté dans l'application de cette décision. Il est décidé par les membres présents de prévenir les acteurs de ces rencontres (clubs, arbitres, délégués) du report des 6 matches prévus sur ce territoire le dimanche à 15H00.

Pour la rencontre U18 : CASTRES / ST ESTEVE de l'après-midi, après accord de la Mairie de Castres il est convenu de maintenir la rencontre. L'arrêté préfectoral n'arrêtant pas les activités sportives des mineurs.

Le Président de la Ligue remercie Monsieur Damien LEDENTU, seul salarié présent ce jour, qui va effectuer ce travail urgent.

\*\*\*\*\*

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.**

Jean-claude COUAILLES  
Président Ligue Football d'Occitanie



Francis ANDREU  
Secrétaire de Séance

